

SYSTÈME DE RETRAITE MENACÉ, TOUS MOBILISÉS

Le 24 septembre, plus de 150 000 personnes ont manifesté dans plus de 170 villes de France, pour l'emploi, l'augmentation des salaires, plus de services publics et un régime de retraite par répartition solidaire et intergénérationnel.

Ces revendications sont légitimes car elles répondent aux besoins de financement nécessaires pour améliorer notre système de retraite reconnu comme un des meilleurs au monde.

Combattre le chômage, imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes sont, entre autres, des propositions que le gouvernement doit entendre.

Cette première journée nationale interprofessionnelle de mobilisations du 24 septembre est le début d'un processus de luttes contre le projet de retraite par point Macron-Delevoye qui remet en cause le fondement même de notre contrat social.

Dans le prolongement des nombreuses et importantes luttes professionnelles de cette rentrée (RATP, Santé, EDF, Finances Publiques, etc.), cette journée appelle à encore plus de convergences des luttes.

Notamment comme cela a été le cas à Paris où les travailleurs des plateformes comme « DELIVEROO » ont répondu présents pour exiger une couverture sociale.

La CGT exige de vivre décemment de notre travail, exige un système fiscal juste, des pensions de haut niveau dans un système par répartition renforcé et financé.

La CGT poursuit les contacts les plus unitaires pour continuer à construire le rapport de force le plus élevé possible dans l'intérêt des salarié-e-s, retraité-e-s et privé-e-s d'emplois.



Nos revendications :

- **Retraite à taux plein à 60 ans, après 37,5 annuités**
- **Départ anticipé à 55 ans pour les salariés exposés à la pénibilité**
- **Maintien du système de retraite par répartition**
- **Arrêt des exonérations sociales patronales**
- **Mise à contribution des revenus financiers des entreprises**
- **Cotisations sociales sur l'ensemble de la rémunération (régime indemnitaire, primes, participation ...)**
- **Minimum de pension au Smic et, au-delà, à 75 % du revenu d'activité**

À propos du Télétravail

Comme convenu dans notre dernier compte rendu de Comité technique, voici la position que les représentants CGT ont exposée sur le télétravail en séance de CT du 10/09/2019.

Nous avons demandé - **et obtenu** - que soit supprimée du document initial la phrase indiquant que le télétravail pourrait « *permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle* ».



Nous estimons, au contraire, que le cadre réglementaire professionnel doit garantir le cloisonnement entre vie professionnelle et vie privée.

L'employeur doit fournir aux agents les conditions permettant d'exercer correctement leurs missions professionnelles, sur leur poste de travail.

La réduction du temps de travail semble une piste beaucoup plus prometteuse que l'amalgame pour concilier la vie professionnelle et la vie privée.

En l'état actuel de notre réflexion, nous exprimons nos réserves quant aux avantages qu'il y aurait dans le télétravail, pour les salariés.

Nous estimons que cela risque d'augmenter la précarité et la malléabilité des salariés, notamment pour faciliter leur remplacement.

Par contre, tel qu'il a été indiqué dans le groupe de travail, la création, dans la collectivité, de locaux, permettant aux agents de quitter ponctuellement leur cadre de travail ordinaire pour s'isoler et effectuer des tâches sans être importunés, nous semble une piste très intéressante. Affaire à suivre !

Mise au point

Contrairement à ce qui a été écrit dans le journal de communication interne de la ville (*Trait d'Union* n°17), les représentants CGT n'ont pas exprimé « *leur hostilité au principe de télétravail* ». Ils ont émis des réserves, comme ici.



De plus, la lecture de ce journal peut faire croire que nous n'avons pas souhaité « *la poursuite du projet et la mise en place de l'expérimentation*. »

Rappelons qu'au CT du 10 septembre, les représentants CGT ont donné un avis favorable sur la mise en place de l'expérimentation du télétravail, tout en demandant un bilan dans un an.

Pour être plus fort ensemble, je me syndique à la CGT

Nom :

Prénom :

Service :

Téléphone :

Email :

À déposer dans la boîte aux lettres du syndicat au 82bis avenue Pasteur ou à remettre à un militant.